

DOSSIER DE PRESSE

PRÉVENTION ET RÉDUCTION
DES DÉCHETS

« OBJECTIFS ET PLAN D' ACTIONS »
ICF HABITAT



Novembre 2014

AU SOMMAIRE

Crédit photo :
Lucie Moraillon.
Fête du tri à
Montpellier.



CONTEXTE - P.2

UN PLAN NATIONAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS (2014-2020)

- La production des déchets en chiffres
- Les enjeux de la prévention des déchets
- Un plan de prévention des déchets

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS : objectifs et plan d'actions d'ICF HABITAT P.3

■ VOLET 1

AGIR SUR LE PAPIER P.4-5

- Des actions en cible des collaborateurs
- Quelques réalisations concrètes

■ VOLET 2

ORDURES MÉNAGÈRES, ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS P.6-9

- Des objectifs de sensibilisation et de réduction des charges
- Quelques réalisations concrètes

ANNEXE P.10

Page 1
Crédit photo :
Lucie Moraillon.
Fête du tri à
Montpellier.

CONTEXTE

UN PLAN NATIONAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS (2014-2020)

*1



La production de déchets en quelques chiffres*2

En 2010, la production totale de déchets en France s'est élevée à 355 millions de tonnes, soit 3 % de plus qu'en 2008. Les déchets des activités économiques (DAE), c'est-à-dire les déchets qui ne sont pas produits par les ménages, et notamment les déchets du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP), représentent la part la plus importante de ces déchets : 329 millions de tonnes en 2010, dont 260 millions de tonnes au titre du secteur de la construction, ce qui représente 73 % du total des déchets produits en France.

Les enjeux de la prévention des déchets

La prévention de la production des déchets ne permet pas seulement d'éviter les impacts environnementaux liés au traitement des déchets. Elle permet également, dans de nombreux cas, d'éviter les impacts environnementaux des étapes amont du cycle de vie des produits : extraction des ressources naturelles, production des biens et services, distribution, utilisation. Ces impacts environnementaux sont souvent plus importants que ceux liés à la gestion des déchets. Cela fait de la prévention un levier important pour réduire les pressions sur les ressources de nos modes de production et de consommation.

Un plan de prévention des déchets*3

L'arrêté de la ministre de l'Ecologie approuvant le nouveau plan national de prévention des déchets est paru au Journal officiel du 28 août. Ce plan, dont l'adoption est imposée par la directive cadre sur les déchets de 2008, fixe les objectifs et mesures en matière de prévention des déchets pour la période 2014-2020. Succédant à un premier plan lancé de manière volontaire en 2004, il constitue le volet "prévention" du plan déchets 2020 qui doit être présenté prochainement par le Gouvernement.

« Diminuer de 7 % la production de déchets ménagers et assimilés (DMA) »

Les impacts environnementaux des déchets

Les impacts sur l'environnement et la santé humaine associés à la production et à la gestion des déchets sont multiples : émissions de gaz à effet de serre (GES), consommation de ressources naturelles, dégradation de la qualité de l'air (émissions liées à l'incinération par exemple), pollution de l'eau, toxicité pour la santé humaine, nuisances locales (bruit, nuisances olfactives), changement d'affectation des sols (espaces consacrés au stockage), etc. Ces impacts ne se limitent pas à la phase de traitement des déchets et sont étroitement dépendants de la nature du déchet concerné.

*1 : source : Ademe

*2 : source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

*3 : source : Actu Environnement

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

OBJECTIFS ET PLAN D' ACTIONS D' ICF HABITAT



Crédit photo :
Lucie Moraillon.
Sensibilisation au
tri des déchets,
Résidence
Saint-Barthélémy
à Marseille.

Conformément aux exigences du Grenelle de l'Environnement et à l'enjeu d'intégration du Développement Durable dans sa politique générale, ICF Habitat s'est engagé dans la voie de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Afin de réduire de 10 000 tonnes équivalent CO₂ par an ses émissions de GES (soit 2,5 %) de 2012 à 2015, le Groupe s'est doté d'un Plan d'Actions Développement Durable (PADD) triennal, qui s'articule autour de six chantiers. Trois d'entre eux agissent en faveur de la **réduction des déchets, du développement du tri et du recyclage** :

- « **Le papier** » : réduire les consommations de papier *via* une politique volontariste de dématérialisation.
- « **Sensibilisation et réduction des charges** » : inciter les locataires à adopter des comportements plus sobres en matière d'énergie et de déchets, dans un objectif de réduction des charges.
- « **Les Achats responsables** » : développer des achats incluant des critères développement durable.

Le **Plan d'Actions Développement Durable (PADD)** est articulé autour d'interventions structurantes déployées à l'échelle du Groupe, mais aussi d'expérimentations portées par les sociétés filiales. Les acteurs du PADD ont en effet pour mission de recenser et capitaliser les retours d'expérience sur les bonnes pratiques qui permettent d'obtenir des avantages environnementaux et économiques. Il s'agit d'identifier des opérations témoins, ou encore des opérations à dimension plus importante ayant pour objet de "démontrer par l'exemple" leurs effets bénéfiques sur l'ensemble des activités de l'entreprises.

Lancé en 2012, le PADD d'ICF Habitat anticipe la réglementation en vigueur sur les déchets approuvée le 18 août 2014 par arrêté.

AGIR SUR LE PAPIER

Des actions en cible des collaborateurs

Parmi les activités soumises à comptabilité carbone, figurent les tâches administratives et commerciales : déplacements, immobilisation du parc informatique, intrants, énergie dans les locaux, climatisation. En 2011, année de référence du premier bilan carbone ICF Habitat, l'achat des intrants (papier, consommables informatiques, prestations de services ou intellectuelles) pèse pour **17 % (973 tCO₂e)** de ce poste d'émissions, **dont 104 tCO₂e** pour l'achat de papier. En 2011, **29 296 ramettes de papier (79 tonnes)** ont été consommées, soit une utilisation moyenne **de 36 feuilles par collaborateur** et par jour.

Le Plan National de Prévention des Déchets a identifié comme flux « Priorité 1 » le papier graphique. « Les quantités de ce flux sont importantes (un peu moins de 3 Mt) ainsi que son potentiel de prévention (par exemple pour les imprimés publicitaires et les impressions) ».

ICF Habitat a donc décidé de poursuivre et de renforcer sa politique de consommation **éco-responsable de papier bureautique et de procéder à la dématérialisation de ses procédures.**

En encourageant la réduction du consommable « papier », ICF Habitat limite les coûts liés à la consommation de ressources et de traitement des déchets, non seulement pour le papier mais aussi pour les emballages et les matériels associés (imprimantes, photocopieurs, consommables...).

■ QUELQUES RÉALISATIONS CONCRÈTES

Crédit photo :
Fabrice Singevin.
Déploiement du
tri du papier au
sein des sièges
ICF Habitat.



- **Mise en place du tri et recyclage du papier dans les bureaux des sièges administratifs d'ICF Habitat : une initiative écologique, citoyenne et économique**

Les déchets papiers représentent les trois quarts des déchets émis par les bureaux, ce qui fait de ceux-ci une source à recycler très importante. ICF Habitat a donc mis en place des mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ainsi que des procédures précisant les modalités de récupération des composants à recycler.

L'organisation de la collecte de papiers de bureau avec un tri sélectif à la source au sein de l'ensemble des sièges administratifs du Groupe a été impulsée dès 2008.

Ceci a permis de collecter **15 tonnes de papier en 2014** contre 13 tonnes en 2013. Une tonne de papier équivaut à 17 arbres (source consoglobe). La fabrication d'une tonne de papier neuf génère l'émission indirecte de 1 320 kg CO₂e (base carbone de l'ADEME) et une consommation énergétique de 5000 kWh (source consoglobe).

Les mesures prises par ICF Habitat ont donc permis d'économiser **255 arbres, 1 200 000 litres d'eau, 19,8 tonnes eq CO₂ et 75 000 kWh.**

La collecte et le recyclage sont organisés par la société Élise dont les effectifs sont essentiellement constitués de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'insertion. En adoptant pour le papier usagé un schéma de recyclage et non plus d'incinération ou de mise en décharge, Élise multiplie par 5 le nombre d'emplois créés dans la filière « traitement des papiers-cartons. »

Dès janvier 2015, le tri et recyclage du papier vont s'étendre aux **agences d'ICF Habitat Nord-Est, avant déploiement à l'échelle nationale du Groupe.**

En s'appuyant sur Recy'Go, service de collecte géré par la Poste, les déchets papier seront triés et conditionnés par des entreprises locales d'insertion, puis recyclés par des papetiers Français.

Crédit photo :
Fabrice Singevin.
Le réseau des
Ambassadeurs
Développement
Durable d'ICF
Habitat.



- **Un réseau d'ambassadeurs Développement durable, pour sensibiliser les collaborateurs et accompagner le changement**

Le Plan d'Actions Développement Durable d'ICF Habitat vise à faire partager une culture du développement durable, afin de mettre en cohérence l'ensemble des projets autour d'un objectif commun et d'engager les collaborateurs dans une dynamique partagée.

En juin 2014, ICF Habitat a lancé un appel à candidature auprès des salariés du Groupe pour constituer un réseau d'Ambassadeurs Développement Durable et impulser une coopération décentralisée.

Plus de 30 collaborateurs se sont portés volontaires pour essaimer les messages auprès de leurs collègues et faciliter la compréhension du Développement Durable à l'extérieur du périmètre de leurs missions habituelles. Il s'agit pour eux de multiplier les interventions de sensibilisation au Développement Durable et autres thématiques connexes (éco-geste au bureau, énergie, économie circulaire), et de contribuer au passage à l'action des acteurs sensibilisés. **15 ambassadeurs ont choisi d'agir sur le tri et recyclage des déchets et la sensibilisation à la réduction des charges.**

LES ORDURES MÉNAGÈRES, LES ENCOMBRANTS ET LES DÉCHETS VERTS

Sensibilisation des locataires et de réduction des charges



Crédit photo :
Claire Delphino.
Tri sélectif sur la
résidence Les
Grésilles à Dijon.

Les déchets directs (collecte, transport et transport des déchets, principalement ceux des locataires) représentent **le 3^e poste d'émissions de GES (10 %, soit 42 634 tCO₂e)** d'ICF Habitat après l'énergie (63 %) et les immobilisations (24 %). Les déchets des ménages ont été pris en compte via des statistiques nationales appliquées au nombre de locataires du Groupe.

Le chantier « sensibilisation des locataires et réduction des charges » a pour ambition **de réduire de 7 % les tonnages d'OM**, idéalement fin 2015, comme le préconise les engagements nationaux.

Le Plan National de Prévention des Déchets inclut désormais dans son périmètre, en plus des ordures ménagères, les déchets d'encombrants et les déchets verts collectés. On parle de DMA (déchets ménagers et assimilés). Ce plan prévoit de réduire de 7 % les quantités de DMA produits par habitant en 2020 par rapport à 2010.

Crédit photo :
Ivan Mathie.
Container de tri,
résidence ICF
Habitat à
Ermont.

Pour ICF Habitat, cette démarche s'inscrit dans une **double dynamique de prévention et de collecte de proximité en habitat collectif et individuel**. En zone urbaine dense, l'accès aux déchèteries est parfois un obstacle au tri et au recyclage.



Aussi, le Groupe a choisi de développer des solutions locales en multipliant les équipements de tri, recyclage et traitement des déchets sur les résidences.

Il s'agit aussi pour ICF Habitat d'impliquer ses résidents en leur proposant des ateliers thématiques traitant de tous les aspects de la gestion des déchets. Des animations et des actions pédagogiques sont déployées auprès des locataires pour partager les pratiques respectueuses de l'environnement.

■ QUELQUES RÉALISATIONS CONCRÈTES

• À Saint-Etienne, les vide-ordures ont cédé la place à des vidoirs de tri

Crédit photo :
Lucie Moraillon.
Vidoir de tri à
Saint-Etienne.

Sur la résidence Le Clos Martin à Saint-Étienne, les vide-ordures ont été remplacés par des vidoirs de tri destinés à jeter les déchets recyclables. « Dès le départ, j'ai été partante pour ce changement, indique Aude Lecuyer, locataire depuis 2011.



Je trouve très pratique de pouvoir se débarrasser rapidement des bouteilles en plastique, boîtes de conserve ou emballages en carton qui encombrant vite une cuisine. » Comme elle, 81 % des locataires estiment qu'il s'agit d'une évolution positive. Les résultats le démontrent puisque la collecte d'emballages triés a augmenté de 37 % en un an. La clé du succès tient notamment à la bonne communication d'Éco-Emballage, partenaire du projet, appuyée par celle d'ICF Habitat et par la présence des gardiens et personnels de proximité, disponibles pour aider les locataires.

• À Miramas, un partenariat a réglé le problème des encombrants

À Miramas, où le site d'ICF Habitat compte environ 700 logements, un dispositif d'enlèvement des encombrants a été mis en place et confié aux Ateliers de la Crau, association d'insertion par l'activité économique. En accord avec l'amicale des locataires, le partenariat porte sur 6 heures hebdomadaires au tarif de 600 euros par mois, soit moins d'un euro par locataire. Via ce dispositif, ICF Habitat accompagne vers l'emploi plus de 55 personnes par an.

Amicale 93,
résidence
La Chapelle.



• Avec l'association « Vivre 93 Chapelle », ICF Habitat expose ses déchets

Face aux incivilités constatées au sein de sa résidence, l'association des locataires « Vivre 93 Chapelle » dans le 18^e, a décidé d'agir pour que cessent les jets de débris par les fenêtres ou les dépôts d'encombrants dans les parties communes.

Soutenue par l'agence parisienne d'ICF Habitat, l'amicale a ramassé les déchets qui traînaient dans la résidence et les a déversés dans un hall après avoir procédé à un tri hygiénique de la collecte.

Accompagnée de clichés pris par les résidents et d'une sculpture issue de bouteilles en plastique collectées, cette drôle d'exposition a surpris tout le monde ; notamment en raison de la quantité amassée. Elle a surtout permis à chacun de prendre conscience du problème et d'en parler librement avec les membres de l'amicale, les services propreté de la ville où les équipes de développement local.

Crédit photo :
Claire-Lise
Havet.
Bac à compost à
Fleury-lès-
Aubrais.

• À Fleury-les-Aubrais, le composteur entre dans les habitudes

En mai 2012, ICF Habitat, en partenariat avec l'agglomération d'Orléans, décide d'installer un composteur dans la résidence de Fleury-les-Aubrais, en vue de réduire le volume des ordures ménagères. Le bac a été mis en place, et depuis, la gestionnaire de site ne ménage pas ses efforts pour convaincre les locataires. Aujourd'hui le composteur compte déjà une quinzaine d'habités. Jeannine Gingsat, locataire, utilise le composteur depuis son installation : *« Je suis sensible à la question des déchets et du recyclage. Trois ou quatre fois par semaine, je vais vider le seau qui nous a été remis dans le composteur. Ce n'est pas une contrainte. L'effet est très net sur la quantité d'ordures ménagères, qui a nettement diminué. »*



Crédit photo :
Lucie Moraillon.
Sensibilisation au
compost sur la
résidence La
Dominique à
Marseille.
À gauche, M.
Roger Sampo.



• À Marseille, le composteur de La Dominique fête ses deux ans

En partenariat avec Marseille Provence Métropole, ICF Habitat organisait en 2012, la mise en place du compostage des déchets organiques sur la résidence « La Dominique » à Marseille.

Après deux ans, une vingtaine de locataires sont devenus des utilisateurs réguliers du bac à compost. Roger Sampo, locataire et référent compost explique : *« Le bac à déchets reçoit le contenu des bio-seaux remplis par les locataires. Ils y gardent les épluchures de légumes, le marc de café, les coquilles d'œufs... Une fois vidés dans le bac, les déchets sont recouverts de débris de branchages contenus dans le deuxième bac, destiné au broyage. »* Le troisième bac contient le compost récupéré après une année.

Il est mis à disposition des locataires qui souhaitent renouveler la terre de leurs jardinières.

« C'est aussi une excellente occasion de se rencontrer, ajoute Roger Sampo. On en profite pour parler et échanger des nouvelles. »

- **ICF Habitat s'associe à la Mairie de Paris et s'attaque à la question du tri des déchets**

Alors qu'il s'agit pour la Mairie de Paris de sensibiliser 2 300 000 habitants, les gardiens et employés d'immeuble de la direction territoriale de Paris d'ICF Habitat, représentent des relais et des partenaires précieux. C'est dans ce contexte qu'un cycle de formation au tri et recyclage des déchets a été organisé en direction de 73 salariés d'ICF Habitat. Organisée en 4 sessions, la formation visait à mieux appréhender les processus de collecte et de traitement des déchets tout en répondant aux attentes et questions des locataires.



Crédit photo :
Claire-Lise
Havet.
Animation tri
sélectif à Fleury-
lès-Aubrais.



- **À Toulouse, le développement durable devient vecteur de lien social**

À l'occasion de la seconde édition de la semaine nationale des HLM, ICF Habitat organisait sur la résidence de l'Hers à Toulouse, un après-midi ludique dédié au développement durable. Petits et grands ont ainsi pu participer à de multiples ateliers dédiés aux gestes éco-citoyens : création de bâtons de pluie avec du matériel recyclé, pêche à la ligne des déchets à trier, éco-cocotte en papier, quizz au jeu des 7 familles sur le recyclage... Une action conviviale de sensibilisation aux gestes simples et quotidiens.

ANNEXE

PADD : objectifs par chantier + résultats 2012-2013

ENGAGEMENT DE RÉDUCTION ANNUELLE : 10 000 tCO2e

Chantiers	Enjeu total tCO2e	Objectifs tCO2e évitées	2012 tCO2 évitées	2013 tCO2 évités
Energie	269 262	9000	13 492	11 571
Opérations Immobilières	101 993	Pas d'objectif	4 (biofluides)	-
Sensibilisation Des locataires	42 567 (déchets)	596	-	-
Papier	1012	34	5	123
Achats responsables	5376	179	40	45
Vie au travail Et déplacements	4642	155	-	114
Total		9964	13 541	11 853

À propos d'ICF HABITAT

Filiale logement de la SNCF depuis 1927, ICF HABITAT investit, construit, gère et entretient un patrimoine de plus de 100 000 logements, dont 40 000 en Île-de-France. Engagé dans une démarche de création de valeur orientée vers ses 300 000 clients, le Groupe mène dans les grandes métropoles régionales, une politique active de développement et de rénovation grâce au travail quotidien de ses 1940 collaborateurs. ICF HABITAT via ses six sociétés (4 Entreprises sociales pour l'habitat, une société gestionnaire d'un parc locatif privé et intermédiaire, une filiale de transactions immobilières) et son réseau de 26 agences territorialisées occupe aujourd'hui le quatrième rang des bailleurs français.

Contact presse ICF HABITAT

Maud MASSOT-PELLET - Directrice adjointe à la communication et aux relations institutionnelles 01 55 33 99 60 - maud.massot-pellet@icfhabitat.fr

Contact presse Agence FP&A

Frédérique PUSEY – 01 30 09 67 04 – 06 14 79 35 52 – fred@fpa.fr

Lucile BOITTIN – 01 30 09 67 04 – 06 27 80 38 25 – lucile@fpa.fr